

RETRAITES FERMEES**A LA VILLA SAINT-MARTIN, L'ABORD-A-PLOUFFE**

de janvier à Pâques, 1919

- Joliette: samedi soir, 4 janvier, au mercredi matin, 8 janvier.
Voyageurs: jeudi soir, 9 janvier, au lundi matin, 13 janvier.
Paroisse du Saint-Enfant-Jésus: jeudi soir, 16 janvier, au lundi matin, 20 janvier.
Cultivateurs: mardi soir, 21 janvier, au samedi matin, 25 janvier.
Paroisse de Charlemagne: dimanche soir, 26 janvier, au jeudi matin, 30 janvier.
Paroisse de Lachine: samedi soir, 1er février, au mercredi matin, 5 février.
Paroisse de Saint-Edouard: samedi soir, 8 février, au mercredi matin, 12 février.
Saint-Polycarpe et Forgerons: jeudi soir, 13 février, au lundi matin, 17 février.
Sainte-Scholastique et Saint-Hermas: mardi soir, 18 janvier, au samedi matin, 22 février.
Saint-Hyacinthe: lundi soir, 24 février, au vendredi matin, 28 février.
Jeunes gens: samedi soir, 1er mars, au mercredi matin, 5 mars.
Paroisse de Saint-Constant: jeudi soir, 6 mars, au lundi matin, 10 mars.
Paroisse de Saint-Jean-Baptiste: samedi soir, 15 mars, au mercredi matin, 19 mars.
Pointe Saint-Charles et Verdun: dimanche soir, 23 mars, au jeudi matin, 27 mars.
Paroisse de l'Immaculée-Conception: jeudi soir, 27 mars, au lundi matin, 31 mars.
Chevaliers de Colomb: jeudi soir, 3 avril, au lundi matin, 7 avril.
Employés de chemin de fer: jeudi soir, 10 avril, au lundi matin, 14 avril.
Retraite générale: mercredi soir, 16 avril, au samedi matin, 19 avril.

Pour tout renseignement, s'adresser au Père Archambault, s. j.,
Villa Saint-Martin, l'Abord-à-Plouffe. (Tél. Cartierville, 18.)